

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 13 FEVRIER 2024

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le treize février à dix-huit heures trente,
A la salle des fêtes de Péronne,
S'est réuni le Comité du syndicat intercommunal de gestion des activités de loisirs des enfants,
En séance publique, sous la présidence de M. Philippe VALLET, Président.*

Convocation du 05/02/2024.

Secrétaire de séance : Mme Laurine TEIXEIRA.

Etaient présents :

Madame Audrey GIRARD	AZE
Madame Aurore DUTARTRE	AZE
Madame Marie-Thérèse THOMAS	CHARNAY-LES-MACON
Monsieur Grégory COCHET (Délégué suppléant)	CHARNAY-LES-MACON
Madame Marie-Pierre BEAUDET (Pouvoir de M. BASSET)	CHARNAY-LES-MACON
Madame Jennifer TROUILLET (Pouvoir de Mme FAURE)	DAVAYE
Monsieur Philippe VALLET (Pouvoir de Mme DEKYNDT)	HURIGNY
Monsieur Florent BEAUCHAMP	HURIGNY
Madame Michelle GRANGER	PERONNE
Madame Laurine TEIXEIRA	PERONNE
Monsieur Philippe PETIT	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Madame Sylvie ZABBE	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Madame Maude DE OLIVEIRA (Pouvoir de Mme MOLLARD)	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Madame Christiane ROGIC (Pouvoir de M. CHOUGNY)	SANCE
Madame Nathalie DEVIDAL	SANCE
Monsieur Gianni FERRO	SOLUTRE
Madame Marie-Agnès TROUILLET	SOLUTRE
Madame Monique BICA (Pouvoir de Mme REBILLARD)	VERGISSON

Étaient excusés :

Monsieur Jean-Paul BASSET (A donné pouvoir à Mme BEAUDET)	CHARNAY-LES-MACON
Madame Virginie CHEVALIER (Remplacée par à M. COCHET)	CHARNAY-LES-MACON
Madame Christine ROBIN	CHARNAY-LES-MACON
Madame Anne-Marie ISABELLON	CHARNAY-LES-MACON
Madame Anne-Sophie FAURE (A donné pouvoir à Mme TROUILLET)	DAVAYE
Madame Maud DEKYNDT (A donné pouvoir à M. VALLET)	HURIGNY
Madame Carole MOLLARD (A donné pouvoir à Mme DE OLIVEIRA)	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Monsieur Thibault CHOUGNY (A donné pouvoir à Mme ROGIC)	SANCE
Madame Cécile REBILLARD (A donné pouvoir à Mme BICA)	VERGISSON

Assistaient :

Monsieur Daniel GAUGE et Madame Sabrina BREDELLE, agents du syndicat.

Rapport n°1 : Approbation du PV du 13 décembre 2023 et élection du secrétaire de séance du comité syndical

Le Président procède à l'appel des délégués, constate que le quorum est atteint et invite ensuite le comité à désigner en son sein le secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

A l'unanimité du Comité, Madame Laurine TEIXEIRA est désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 13 décembre 2023.

Le Président invite ensuite les délégués à adopter le Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2023 et demande au Comité si des observations sont à formuler.

Aucune observation n'est émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 : Programmation extrascolaire janvier 2024

Le Président invite le directeur à procéder au bilan de la programmation extrascolaire de janvier 2024 et à présenter la session d'hiver 2024.

Accessible aux enfants de 5 à 15 ans, la session de « janvier 2024 » s'est déroulée du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024, soit 4 jours de fonctionnement sur la 2^{ème} semaine des vacances de fin d'année.

10 stages ont été proposés pour une capacité d'accueil initiale de 168 places. Un stage, le festival arts plastiques à Péronne ayant dû être annulé, soit une capacité effective de 144 places.

La programmation a recueilli 117 inscriptions, soit un taux de remplissage par rapport à la capacité d'accueil de 81.25 %.

3 des 10 stages ont été complets.

Ces 117 inscriptions représentent 234 journées/enfant

La fréquentation des 10 stages proposés :

Stage de ...	Nombre d'inscrip	Proposé ... fois	Dont ... X fois à ...% de remplissage				Annulé ... fois
			100%	Entre 75 et 99%	Entre 50 et 74%	- de 50% (réajusté)	
FESTIVAL ARTS PLASTIQUES	0	1					1
ESCALADE	20	2	1	1			
CARTON CREATIF	5	1				1	
DECOUVERTE DE LA CHINE	5	1				1	
DECOUVERTE DE L'AMERIQUE LATINE	10	1		1			
ASTRONOMIE	6	1			1		
LASER GAME	24	1	1				
ARTS PLASTIQUES	11	1		1			
MULTISPORTS	36	1	1				
10 stages - 15 activités	117	10	3	3	3	0	1

Comparatif avec la session de fin d'année 2022 :

FIN D'ANNEE (Jours de fonct.)	Capacité initiale	Nombre d'inscriptions			Nbre de journée-enfant	Nombre d'enfants différents		
		Total	Sigale et % du total	Extérieurs		Total	Sigale et % du total	Extérieurs
2024 (4 j)	168	117	103 (88%)	14 (12%)	234	94	83 (88%)	11 (12%)
2022 (5 j)	150	122	110 (90%)	12 (10%)	325	107	96 (90%)	11 (10%)

Configuration moyenne d'un stage « janvier 2024 » :

- Durée moyenne : 4.4 demi-journées
- Prix moyen d'une place de stage SIGALE : 48.60 € et 81.00 € pour les extérieurs
- Coût moyen d'une demi-journée : 11.04 € (SIGALE) et 18.40 € (extérieurs)
- Capacité d'accueil initiale moyenne d'un stage : 16.80 enfants encadrés par 1.4 éducateurs
- Remplissage effectif moyen d'un stage : 13 enfants encadrés par 1.33 éducateurs
- Donc un ratio effectif d'encadrement de 9.75 enfants pour 1 éducateur

A titre comparatif, quelques éléments de configuration de stage sur les 10 dernières années :

Session	Durée moyenne d'1 stage (en ½ journée)	Prix moyen d'une ½ journée de stage (en €)	Prix moyen d'un stage SIGALE et EXTERIEURS (en €)	Taux d'encad. : Nombre d'enfant par éducateur	Nombre de journée-enfant
Janvier 2024	4.4	11.04	48.6 - 81	1 pour 9.75	234
Automne 2023	4.11	11.62	47.78 – 79.63	1 pour 9.76	605
Été 2023	4.78	10.84	51.77 – 86.29	1 pour 9.86	2 201
Printemps 2023	4.17	11.07	46.13 – 92.26	1 pour 8.6	586.5
Hiver 2023	4.94	8.81	43.49 – 86.98	1 pour 9.6	548.5
Noël 2022	5.22	8.74	45.66 – 91.32	1 pour 8.71	325
Automne 2022	3.95	10.92	43.11 – 86.22	1 pour 9.17	572
Été 2022	4.58	10.05	46.08 – 92.16	1 pour 9.47	1960.5
Printemps 2022	4.40	10.25	44.90 -89.80	1 pour 8.56	618
Hiver 2022	4.21	10.94	46.09 – 92.18	1 pour 9.13	467.5
Automne 2021	4.50	10.50	47.29 – 94.58	1 pour 9.56	602
Été 2021	4.92	9.89	48.71 – 97.42	1 pour 8.92	1986
Printemps 2021	Annulée covid				625 (annulées)
Hiver 2021	4.23	9.5	40.52	1 pour 9.3	405
Automne 2020	4.31	9.77	42.12	1 pour 9.88	
Été 2020	5 ou 10	9.12 ou 20.52	45.60 ou 102.60	1 pour 6.5	
Printemps 2020	Annulée covid 19				
Hiver 2020	4.50	10.93	49.00	1 pour 10	
Automne 2019	4.60	10.23	47.00	1 pour 9.81	
Été 2019	5.30	9.95	52.75	1 pour 10.2	
Printemps 2019	4.65	10.55	49.08	1 pour 9.2	
Hiver 2019	5.20	10.25	53.30	1 pour 8.85	
Automne 2018	4.64	10.07	46.74	1 pour 10.9	
Été 2018	5.00	10.02	49.88	1 pour 10.7	
Printemps 2018	4.47	10.56	47.17	1 pour 9.59	
Hiver 2018	4.80	10.09	48.26	1 pour 10.3	
Automne 2017	4.07	9.43	38.35	1 pour 10.7	
Été 2017	4.17	10.13	42.23	1 pour 10	
Printemps 2017	4.14	9.02	37.36	1 pour 10.2	
Hiver 2017	4.46	8.68	38.73	1 pour 9.06	
Automne 2016	4.30	9.22	39.66	1 pour 9.8	
Été 2016	4.60	8.52	39.16	1 pour 10.4	
Printemps 2016	4.75	9.04	42.93	1 pour 9.1	
Hiver 2016	4.50	8.44	37.97	1 pour 8.47	
Automne 2015	4.75	8.82	41.91	1 pour 8	
Été 2015	4.89	8.42	41.20	1 pour 9	
Printemps 2015	3.83	9.00	34.54	1 pour 8.81	
Hiver 2015	4.67	8.79	41.04	1 pour 10.2	
Automne 2014	4.31	10.02	43.19	1 pour 8.28	
Été 2014	4.94	9.46	41.67	1 pour 7.45	

Printemps 2014	3.64	8.99	32.70	1 pour 9.78	
Hiver 2014	4.71	8.83	41.54	1 pour 7.74	
Automne 2013	4.18	10.34	43.18	1 pour 8.25	
Eté 2013	4.82	9.00	43.86	1 pour 7.62	
Printemps 2013	4.11	8.63	35.44	1 pour 7.85	
Hiver 2013	4.67	8.17	38.15	1 pour 7.70	
Automne 2012	3.95	10.19	40.27	1 pour 7.45	
Eté 2012	4.53	10.34	46.84	1 pour 6.43	
Printemps 2012	3.48	10.48	36.45	1 pour 6.45	
Hiver 2012	4.18	9.68	40.50	1 pour 7.00	

Mixité : sur les 117 inscriptions, on dénombre 51 inscriptions de filles (44%) et 66 inscriptions de garçons (56%). Sur les 94 enfants différents inscrits : 46 filles (49%) et 48 garçons (51%).

Le détail des inscriptions par catégorie d'âge, avec nombre de stages accessibles :

Age	Nombre d'inscriptions	% des inscriptions	Nombre d'enfants différents	% des inscrits	Moyenne de stage enfant	Nombre de stages accessibles
5 ans	17	14.53	12	12.76	1.41	4
6 ans	21	17.95	17	18.08	1.23	4
7 ans	20	17.09	17	18.08	1.17	8
8 ans	12	10.25	10	10.64	1.20	10
9 ans	23	19.66	20	21.27	1.15	10
10 ans	10	8.55	7	7.44	1.43	7
11 ans	8	6.83	7	7.44	1.14	7
12 ans	4	3.42	3	3.19	1.33	7
13 ans	2	1.70	1	1.06	2	2
14 ans	0	0	0	0	0	2
15 ans	0	0	0	0	0	0
Total	117	100	94	100	1.24	Sur les 10

Le détail des 117 inscriptions sur les 16 communes de provenance, par ordre décroissant et nombre d'enfants différents :

Communes SIGALE	Nombre d'inscriptions	% du Total des insc.	% des insc. SIGALE	Nombre d'enfants ≠ et % des enfants SIGALE	Moyenne de stage/enf
CHARNAY	26	22.22	25.24	22 (26.50%)	1.18
HURIGNY	18	15.38	17.47	15 (18.07%)	1.20
SANCE	16	13.67	15.53	12 (14.45%)	1.33
ST MAURICE DS	13	11.11	12.62	10 (12.05%)	1.30
DAVAYE	8	6.84	7.77	7 (8.43%)	1.14
PERONNE	7	5.98	6.80	5 (6.02%)	1.40
AZE	6	5.13	5.82	4 (4.82%)	1.50
SOLUTRE	5	4.27	4.85	5 (6.02%)	1
ST MARTIN BR	4	3.42	3.88	3 (3.61%)	1.33
VERGISSON	0	0	0	0	0
TOT SIGALE	103	88%	100	83 (88%)	1.24
EXTERIEURES*	14	12%		11 (12%)	1.27
TOTAL	117	100		94	1.24

* Le détail des 14 inscriptions provenant des 6 communes extérieures :

CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES	2
CRECHES-SUR-SAONE	2

LA ROCHE VINEUSE	1
MACON	7
VERZE	1
VIRE	1

Le résultat financier laisse apparaître un solde négatif pour la session de 1 342 €. Avec 6 651 € de charges et 5 309 € de produits, le taux de couverture est de 79.90 %. Le coût horaire des interventions sur la session est de 32.60 € (6 621 € / 204 heures d'encadrement).

Le solde négatif de 1 342 € pour la semaine est toujours en deçà du solde moyen des sessions « petites vacances » qui est de 1 515 € sur les 10 dernières années. Il est toutefois un peu supérieur aux sessions été 2023 et automne 2023, les deux 1ères sessions appliquant la nouvelle tarification, car 3 des 9 stages ont fonctionné avec un remplissage d'environ 50 %.

Le coût moyen d'un stage est de 739 € (6 621/9) et la recette « famille » moyenne par stage est de 590 € (5 309/9).

Moyens de paiement utilisés par les familles : Chèques (67.6 %) - Espèces (11 %) - CB (17.6 %) - Chèques vacances (3.8 %).

A titre comparatif, les résultats des sessions précédentes avec des éléments financiers, d'encadrement et de fréquentation :

Sessions	Charges (en €)	Produits (en €)	Résultat négatif (en €)	Taux de couv	Taux de remp.	Nombre inscriptions (% SIG)	Aide ou perte / inscription	Taux d'encadrement
Janvier 2024	6 651	5 309	1 342	79.9%	81.25%	117 (88%)	11.47	1 pour 9.75
Automne 2023 (9j)	16 038	13 686	2 352	85.3 %	94%	283 (87.6%)	8.31	1 pour 9.7
ETE 2023	54 633	48 669	5 965	89 %	96.5 %	887 (80%)	6.72	1 pour 9.86
Printemps 2023 (9j)	16 217	12 748	3 469	78.6%	91%	275 (83%)	12.61	1 pour 8.6
Hiver 2023 (10j)	13 329	9 951.5	3 377.5	75 %	88%	221 (90.05%)	15.28	1 pour 9.6
Noël 2022 (5j)	8 981	5 522	3 459	62 %	82 %	122 (90.2%)	28.35 €	1 pour 8.71
Automne 2022 (8j)	15 999	11 661	4 338	73 %	91%	275 (92.4%)	15.77 €	1 pour 9.17
Eté 2022 (7s)	48 523	40 064	8 459	82.5%	94 %	824 (79.8 %)	10.26 €	1 pour 10.14
Printemps 22 (9j)	17 788	13 284	4 504	75%	86%	274 (82%)	16.43	1 pour 8.56
Hiver 2022 (2s)	12 909	10 043	2 867	78%	91%	210 (89%)	13.65	1 pour 9.13
Automne 2021 (2s)	15 831	13 684	2 147	77%	95%	258 (92%)	13.75	1 pour 9.56
Eté 2021	49 859	38 196	11 663	80%	90%	794 (83%)	12.77%	1 pour 8.92
Printemps 2021	Annulation COVID 19							
Hiver 2021 (2s)	11 044	7 430	3 614	73 %	87%	186 (88%)	15.27 €	1 pour 9.3
Automne 2020 (2s)	13 321	11 153	2 168	84 %	99%	257 (89%)	8.43 €	1 pour 9.88
ETE 2020 (6sCOVID)	47 341	28 436	18 905	60 %	78%	561 (80%)	33.70 €	1 pour 6.5
Printemps 2020	Annulation COVID 19							
Hiver 2020 (10 j)	11 434	9 254	2 180	87%	95%	211 (91%)	7.39 €	1 pour 10
Automne 2019	13 178	10 243	2 935	78%	93%	206 (90%)	14.24€	1 pour 9.81
Eté 2019 (7s)	44 730	38 353	6 377	86%	93%	656 (78%)	9.72€	1 pour 10.2
Printemps 2019 (9 j)	15 760	11 992	3 768	76%	85%	239 (87%)	13.52€	1 pour 9.2
Hiver 2019 (10 j)	12 413	9 126	3 287	74%	85%	177 (87%)	18.57€	1 pour 8.9
Automne 2018 (8j)	9 876	8 715	1 161	87.5	97%	186 (86%)	6.62 €	1 pour 10.9
Eté 2018 (7s)	43 726	34 838	8 888	80%	89%	636 (79%)	13.98 €	1 pour 10.7
Printemps 2018	14 197	10 630	3 567	75%	80%	211 (80%)	16.90 €	1 pour 9.59
Hiver 2018	10 728	7 934	2 794	75%	85%	165 (87%)	16.81 €	1 pour 10.3
Automne 2017 (2s)	8 842	6 694	2 148	76%	85%	182 (91%)	11.80 €	1 pour 10.7

Eté 2017 (7s)	35 813	27 804	8 009	79%	87%	609 (79%)	12.55 €	1 pour 10
Printemps 2017 (2s)	9 384	6 174	3 210	66%	86%	175 (89%)	18.34 €	1 pour 10.2
Hiver 2017 (2s)	7 712	5 783	1 929	75%	90%	154 (80%)	12.53 €	1 pour 9.06
Automne 2016 (1s)	5 299	3 638	1 661	69%	86%	92 (91%)	18.05 €	1 pour 9.8
Eté 2016 (7s)	35 746	26 511	9 235	74%	84%	605 (75%)	15.72 €	1 pour 10.4
Printemps 2016	12 354	9 804	2 550	80%	90%	219 (82%)	11.64 €	1 pour 9.04
Hiver 2016	8 325	4 827	3 498	58%	84%	144 (95%)	24.29 €	1 pour 8.4
Automne 2015 (2s)	11 266	7 727	3 539	69%	85%	180 (82%)	19.81 €	1 pour 8.0
Eté 2015 (8 S)	47 241	34 221	13 020	73%	88%	772 (79%)	16.96 €	1 pour 9.0
Printemps 2015	6 357	4 814	1 543	76%	96%	141 (93%)	10.93 €	1 pour 8.81
Hiver 2015	9 638	6 534	3 104	67%	86%	156 (90%)	20.03 €	1 pour 10.2
Automne 2014 (2s)	11 366	7 831	3 535	69%	93%	191 (91%)	18.50 €	1 pour 8.24
Eté 2014 (4s)	25 433	18 450	6 983	73%	90%	387 (82%)	18.04 €	1 pour 7.45
Printemps 2014	6 657	4 700	1 957	71%	99%	158 (95%)	12.39 €	1 pour 9.78
Hiver 2014	11 344	7 030	4 314	62%	80%	193 (86%)	22.35 €	1 pour 7.74
Automne 2013 (2s)	10 783	7 919	2 864	73%	93%	198 (82%)	14.47 €	1 pour 8.25
Eté 2013 (7s)	36 946	24 778	12 168	67%	91%	531 (82%)	22.91 €	1 pour 7.62
Printemps 2013	11 437	7 952	3 485	70%	88%	227 (89%)	15.35 €	1 pour 7.85
Hiver 2013	11 503	6 695	4 808	59%	78%	176 (85%)	27.31 €	1 pour 7.70
Automne 2012 (2s)	12 689	8 761	3 928	69%	86%	216 (82%)	18.18 €	1 pour 7.45
Eté 2012 (8s)	38 013	30 272	7 741	80%	87%	572 (80%)	13.53 €	1 pour 6.43
Printemps 2012	12 169	8 428	3 742	70 %	79 %	226 (88%)	16.55 €	1 pour 6.45
Hiver 2012	11 307	8 030	3 277	71 %	79 %	189 (83%)	17.33 €	1 pour 7.00
Automne 2011 (1s)	7 758	5 379	2 379	69 %	81 %	123 (90%)	19.34 €	1 pour 5.60
Eté 2011 (8s)	40 712	29 987	10 725	74 %	90 %	664 (85%)	15.91 €	1 pour 6.40
Printemps 2011	14 712	10 973	3 739	75 %	86 %	273 (80%)	13.69 €	1 pour 7.20
Hiver 2011	14 093	9 814	4 279	70 %	84 %	259 (80%)	16.51 €	1 pour 7.39

Observations :

Le SIGALE ne proposant que très rarement des programmations à l'occasion des vacances de fin d'année, hormis en décembre 2022, les éléments de comparaison manquent pour analyser finement les résultats de cette session de janvier.

Si, en termes de fréquentation, la session n'atteint pas tout à fait les standards actuels, notamment ceux de 2023, elle est néanmoins une réussite. 117 inscriptions sur la semaine contre 128 en moyenne en 2023.

En effet, les familles des 94 enfants ayant participé à un ou deux stages ont beaucoup apprécié la mise en place d'une programmation, à fortiori en l'absence d'ouverture de toutes les autres structures de garde du territoire syndical.

La programmation hivernale 2024 :

La programmation hivernale va proposer 16 stages entre le 19 février et le 1^{er} mars 2024 pour une capacité d'accueil de 282 places. Au jour du comité 235 inscriptions ont déjà été réalisées, laissant présager une session à très forte fréquentation.

La problématique d'utilisation des locaux communaux reste d'actualité.

Rapport n°3 : Débat d'orientations budgétaires 2024

Le Président rappelle aux délégués que, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités territoriales et à la loi n°2015-991 du 7 août 2015, le comité doit débattre des orientations budgétaires pour l'année 2024 et présenter un rapport, sur la base des données issues des réalisations 2023 et des prévisions budgétaires 2024. Il propose, qu'à l'issue des débats, le comité syndical prenne acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024.

Le président informe le comité que les éléments et documents présentés ci-après sont issus des propositions et préconisations du bureau du SIGALE réuni le 31 janvier dernier.

1 - Le budget primitif 2023 voté le 28 mars 2023

Les principales orientations budgétaires 2023 :

- Prévision d'un exercice budgétaire 2023 à + 10 000 €, afin de compenser le déficit de l'exercice 2022, et un résultat de clôture fin 2023 de 40 000 €.
- 5 communes exercent la compétence périscolaire optionnelle au 1^{er} semestre, sans mercredi, et 4 communes sur le 2^{ème} semestre 2023, après l'arrêt d'Azé.
- Mise en œuvre des 20% de frais fixes sur le périscolaire
- Nouvelle tarification des programmations extrascolaires à compter de l'été 2023.
- 13 semaines de fonctionnement extrascolaires (hiver 2, printemps 2, été 7, automne 2).
- Retour des indemnités de l'ensemble des VP à partir d'avril.

Présentation synthétique par fonction et par chapitre du BP 2023

1				DOB 13 /02/2024 : BUDGET PRIMITIF SIGALE 2023 VOTE			
Indemnisation Pt et 3 VP - 4 communes CPO - Exercice à + 10 000 € . Évolution prix des stages							
I) PAR ACTION ET FONCTION							
CHARGES				PRODUITS			
1 - COMPETENCE OPTIONNELLE PERISCOLAIRE							
PERISCOLAIRE écoles 5 communes		49 410 €		Participation communes SIGALE CPO (coût - St Gengoux + 20%)		59 290 €	
				Redevance communes extérieures (Saint Gengoux 1er semestre)		2 500 €	
Calcul contributions TPS : semestre 1 : (54 h*22 semaines*29€ - 2500) + 20% + semestre 2 : (43 h * 14 semaines*29€ + 20%)							
MERCREDIS pour les 4 communes		0 €		Familles MERCREDIS		0 €	
ACCUEIL DE LOISIRS		0 €		Familles et communes avec la compétence		0 €	
TOTAL CHARGES PERISCOLAIRES		49 410 €		TOTAL PRODUITS EXTRASCOAIRES		61 790 €	
2 - EXTRASCOLAIRE COMPETENCE OBLIGATOIRE et FRAIS DE STRUCTURE							
STAGES EXTRASCO (14 semaines)		102 000 €		Familles STAGES EXTRASCOLAIRES (14 semaines)		85 000 €	
Reste à payer 2022 TES		4 200 €					
AMORTISSEMENTS DF		503 €		AMORTISSEMENTS RI		503 €	
SALAIRES CHARGES PERMANENTS		116 000 €		Autres (1700 € 2022 et 700 € 2023)		2 400 €	

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

INDEMNITES ELUS	19 100 €	Participation communes SIGALE	184 520 €
FRAIS DE STRUCTURE	33 000 €		
TOTAL CHARGES OBLIGATOIRES	274 803 €	TOTAL PRODUITS OBLIGATOIRES	272 423 €
1 + 2 : OPTIONNEL + OBLIGATOIRE + FRAIS DE STRUCTURE			
TOTAL CHARGES	324 213 €	TOTAL PRODUITS	334 213 €
Résultat prévisionnel de l'exercice 2023			10 000 €
Résultat clôture 2022			29 729 €
➔ SITUATION AU 31/12/2023 excédentaire de			39 729 €

II) PAR CHAPITRE avec opérations d'ordre			
CHARGES		RECETTES	
Fonctionnement			
Charges à caractère général	141 364 €	Excédent fonctionnement reporté	15 657 €
Charges de personnel	163 246 €	Atténuation de charges (Sécurité soc, autres et SFT 2022 et 2023)	2 400 €
Elus	19 100 €	Produits de services (TES et communes extérieures)	87 500 €
Amortissements	503 €	Participations communes SIGALE (obligatoires et optionnel)	243 810 €
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	324 213 €	TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT	349 367 €
Investissement			
		Excédent fonctionnement reporté	14 073 €
		Amortissements	503 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	0 €	TOTAL PRODUITS INVESTISSEMENT	14 576 €
Résultat prévisionnel de l'exercice 2023			10 000 €
Résultat clôture 2022			29 729 €
➔ SITUATION AU 31/12/2023 excédentaire de			39 729 €

2 – Le réalisé de l'exercice 2023

Les principales observations :

- Un réalisé 2023 excédentaire de 8 756 €, contre 10 000 € attendu, et un solde excédentaire fin 2023 de 38 486 €.
- Un coût périscolaire légèrement supérieur au prévisionnel suite à l'augmentation du tarif horaire des salariés et de quelques prestataires ainsi qu'un léger surcoût lié à un arrêt maladie. (1 821 h réalisées et 1 790 prévues)
- Des frais fixes à hauteur de 29 550 € contre 33 000 € prévus. Environ 2 000 € de loyers chargés non parvenus, toujours pas de frais de nettoyage du siège et un souci de bonne gestion.

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

- Une dotation de l'Etat de 2 827 € non prévue (filet de sécurité énergie et dépenses de personnel).
- Une augmentation du traitement des fonctionnaires et des indemnités des élus en juillet et les évolutions de carrière des agents.
- Concernant le budget des stages extrascolaires, les recettes sont conformes aux prévisions, les charges sont en diminution de 2 000 € par rapport au prévisionnel.

Présentation synthétique par fonction et par chapitre du réalisé 2023

2				DOB 2024 13 FEVRIER 2024 : BUDGET SIGALE 2023 REALISE			
I) PAR ACTION ET FONCTION							
CHARGES				PRODUITS			
1 - COMPETENCE OPTIONNELLE PERISCOLAIRE							
PERISCOLAIRE écoles 4 et 5 communes	54 692 €	Participation communes SIGALE CPO (coût - St Gengoux + 20%)	59 290 €				
Charges PERISCOLAIRE 2022	192 €	Redevance communes extérieures (Saint Gengoux 1er semestre)	2 613 €				
1790 heures prévues et 1821 heures réalisées avec augmentation du taux horaire vacataires de 1€ en juillet							
MERCREDIS (4 ou 5 communes)	0 €	Familles MERCREDIS	0 €				
ACCUEIL DE LOISIRS	0 €	Familles et communes avec CPO	0 €				
TOTAL CHARGES PERISCOLAIRES	54 884 €	TOTAL PRODUITS PERISCOLAIRES	61 903 €				
2 - COMPETENCE OBLIGATOIRE EXTRASCOLAIRE							
STAGES EXTRASCO (13 semaines)	100 263 €	Familles STAGES EXTRA 13 semaines	84 484 €				
Charges EXTRASCOLAIRE 2022	3 898 €						
TOTAL CHARGES EXTRASCOLAIRES	104 161 €	TOTAL PRODUITS EXTRASCOLAIRES	84 484 €				
3 - FRAIS DE STRUCTURE							
AMORTISSEMENTS DF	503 €	AMORTISSEMENTS RI	503 €				
SALAIRES CHARGES PERMANENTS	119 441 €	Autres (Remb sur charges et dotation état	5 112 €				
INDEMNITES ELUS	19 227 €	Participation communes SIGALE	184 520 €				
FRAIS DE STRUCTURE	29 550 €						
TOTAL CHARGES FRAIS GENERAUX	168 721 €	TOTAL PRODUITS FRAIS GENERAUX	190 135 €				
TOTAUX 1 + 2 + 3							
TOTAL CHARGES	327 766 €	TOTAL PRODUITS	336 522 €				
Résultat de l'exercice 2023			8 756 €				
Résultat clôture 2022			29 729 €				
➔ SITUATION AU 31/12/2023 excédentaire de			38 485 €				

II) PAR CHAPITRE avec opérations d'ordre			
CHARGES		RECETTES	
Fonctionnement			
Charges à caractère général	153 854 €	Excédent fonctionnement reporté	15 656 €
Charges de personnel	154 182 €	Atténuation de charges, dotation état et autres produits gestion	5 112 €
Elus	19 227 €	Produits de services (TES et communes extérieures)	87 097 €
Amortissements	503 €	Participations communes SIGALE (obligatoires et optionnelles)	243 810 €
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	327 766 €	TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT	351 676 €
Investissement			
		Excédent investissement reporté	14 073 €
		Amortissements	503 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	0 €	TOTAL PRODUITS INVESTISSEMENT	14 576 €
TOTAL CHARGES (F + I)	327 766 €	TOTAL PRODUITS (F + I)	366 252 €
Résultat de l'exercice 2023 (sans les reports)			8 756,55 €
Résultat clôture 2022			29 729 €
➔ SITUATION AU 31/12/2023 excédentaire de			38 486 €

3 - Les orientations budgétaires 2024 préconisées par le bureau :

Les orientations budgétaires 2024 ci-après sont préconisées par le bureau du syndicat. Elles sont explicitées et toutes validées à l'unanimité par le comité :

- **Prévision d'un exercice 2024 à 0 €** afin de maintenir le résultat de clôture fin 2024 à hauteur de 40 000 €.
- **Stabilité des prix des stages extrascolaires.** Reconduction de la grille actuelle de tarification pour la période été 2024- printemps 2025
La mise en œuvre de la nouvelle tarification extrascolaire sur les 3 dernières sessions (été 2023, automne 2023 et janvier 2024) fait apparaître un reste à charge moyen hebdomadaire pour le syndicat de 1 000 €. Sur la précédente année de tarification, de l'été 2022 au printemps 2023, ce reste à charge moyen hebdomadaire était de 1 720 €. Le comité s'accorde à dire que la mise en place de la nouvelle tarification a été pertinente, en termes de fréquentation et financièrement, et qu'il convient de la reconduire pour une année.
- **4 communes souhaitent reconduire leur adhésion à la compétence périscolaire optionnelle** proposée par le syndicat : SIVOS Davayé-Vergisson, Hurigny et Sancé. Pas de nouvelles adhésions prévues.

Sont rappelées les modalités financières de l'exercice de cette compétence :

Calcul du nombre d'heures hebdomadaires utilisables par la commune sur les 36 semaines scolaires : Nombre d'enfants scolarisés sur la commune, ou le SIVOS, au 1/1/2024 X 2.5 si cadre scolaire sur 4 jours et X 5 si cadre scolaire sur 4.5 jours / 36

Calcul de contributions de la CPO par les communes :

Calcul du montant total des projets des communes CPO = VH périscolaire total sur l'année X coût horaire périscolaire de l'année N-1, majoré de 20%.

Au regard de ce coût total, la contribution des communes est répartie au prorata de leurs potentiels fiscaux de l'année N-1. Le potentiel fiscal des communes dont les écoles fonctionnent sur 4 jours et demi est coefficienté à 2. La somme correspondant aux 20% de majoration du coût des projets est déduite des contributions obligatoires de l'ensemble des communes.

Lors du bureau, l'éventualité d'une augmentation du volume horaire périscolaire hebdomadaire utilisable par les communes a été évoquée, ce qui représenterait les volumes horaires suivants :

Communes ou RPI	Nombre d'enfants scolarisés au 1/1/2024	Cadre scolaire : semaine de...	Rappel VH max hebdo 09/2023-07/2024	Situation actuelle VH max hebdo utilisable 09/2024-07/2025 (coef 2.5 et 5)	Avec augmentation du VH max hebdo utilisable 09/2024-07/2025 (coef 3 et 6)
AZE -St Gengoux	165	4 jours	12	12	14
CHARNAY	590	4 jours	42	41	50
HURIGNY (coef 2)	146	4.5 jours	21	21	25
RPI DAVAYE VERGISSON	96	4 jours	7	7	8
SAINT MARTIN	125	4 jours	10	9	11
SANCE	208	4 jours	15	15	18
SOLUTRE- Fuissé	65	4 jours	5	5	6
RPI PERONNE SAINT MAURICE	129	4 jours	10	9	11

Suite au bureau du 31 janvier, les simulations financières liées à cette éventuelle augmentation du volume horaire ont été transmises aux communes concernées. Compte-tenu des évolutions des effectifs scolaires et de l'augmentation du montant de leurs contributions, les communes concernées ne souhaitent pas modifier les règles actuelles de la compétence périscolaire optionnelle du syndicat.

- **Des frais fixes de structure prévus à hauteur de 33 700 €**, intégrant la refonte du site internet pour environ 2 500 €, les augmentations annuelles classiques (assurance...) et toujours sans frais d'entretien du siège.
- Prise en compte des augmentations liées aux évolutions de carrière des agents.

- **Les charges et produits des programmations extrascolaires** prévus sur 14 semaines de fonctionnement (Janvier 1 ; Hiver 2 ; Printemps 2 ; Été 7 ; Automne 2). Les charges et les produits extrascolaires sont calculés au regard de la fréquentation 2023 et sur la base des recettes des 3 dernières sessions (été 2023, automne 2023, janvier 2024), soit avec l'application de la nouvelle tarification mise en œuvre à l'été 2023 et que le comité souhaite reconduire pour une année, sur la période été 2024-printemps 2025.
- Le bureau préconise de provisionner 5 000 € au budget pour le recrutement d'un agent supplémentaire en été permettant de toujours constituer un binôme lors des congés des permanents.
- Compte-tenu du planning prévisionnel des congés des agents permanents du siège (Assistante 3 semaines, directeur 1 semaine) le **recrutement de cet agent supplémentaire ne sera indispensable que sur les 15 derniers jours d'août**, pour une provision de 1 500 €, salaires chargés.
- Au regard des orientations et préconisations ci-dessus, les contributions budgétaires 2024, obligatoires et optionnelles, des communes seraient en baisse de près de 7 000 €, par rapport à 2023.

CONTRIBUTIONS PREVISIONNELLES 2024 DES COMMUNES ASSOCIEES									
COMMUNE et POTENTIEL FISCAL 2023	% POT FISCAL	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES (1)	POTENTIEL FISCAL OPTION	% POT FISC OPTION	CONTRIBUTIONS OPTIONNELLES CPO (2)	TOTAL (1+2)	% du total des contrib	ECART/ 2023 en %	ECART / 2023 en €
AZE 858 390 €	5,22%	9 450 €				9 450 €	3,98%	-31,83%	-4 414
CHARNAY 7 380 466 €	44,88%	81 254 €				81 254 €	34,26%	-2,00%	-1 661
DAVAYE 572 059 €	3,48%	6 298 €	572 059 €	8,98%	5 039 €	11 337 €	4,78%	0,88%	98
HURIGNY 1 565 337 €	9,52%	17 233 €	3 130 674 €	49,16%	27 579 €	44 812 €	18,90%	0,11%	49
PERONNE 543 484 €	3,30%	5 983 €				5 983 €	2,52%	3,60%	208
ST MARTIN 2 037 948 €	12,39%	22 437 €				22 437 €	9,46%	-3,56%	-827
ST MAURICE 347 615 €	2,11%	3 827 €				3 827 €	1,61%	5,08%	185
SANCE 2 298 652 €	13,98%	25 307 €	2 298 652 €	36,10%	20 249 €	45 556 €	19,21%	-0,40%	-182
SOLUTRE 474 193 €	2,88%	5 221 €				5 221 €	2,20%	-2,67%	-143
VERGISSON 366 899 €	2,23%	4 039 €	366 899 €	5,76%	3 232 €	7 271 €	3,07%	0,35%	26
TOTAL 16 445 043 €	100%	181 050 €	6 368 284 €	100%	56 100 €	237 150 €	100%	-2,73%	-6 660

Présentation synthétique par fonction et par chapitre du réalisé 2023

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

3	DOB 13 FEVRIER 2024		BUDGET PREVISIONNEL SIGALE 2024	
Exercice à 0 € - TPS à 4 communes CPO sans augmentation volume horaire TES tarification stages idem 2023/2024 et recrutement agent 15 jours en aout.				
I) PRESENTATION PAR ACTION ET FONCTION				
CHARGES			PRODUITS	
1 - COMPETENCE OPTIONNELLE PERISCOLAIRE				
PERISCOLAIRE écoles 4 communes	46 750 €	Participation communes SIGALE CPO (46750 € + 20 % du coût (9 350 €))	56 100 €	
Reste à réaliser 2023	0 €	Redevance communes extérieures	0 €	
Calcul charges et contributions TPS : 43 h*36 semaines*30,2 € + 20%				
MERCREDIS pour les 4 communes	0 €	Familles MERCREDIS	0 €	
ACCUEIL DE LOISIRS ALSH	0 €	Familles et communes ALSH	0 €	
TOTAL CHARGES PERISCOLAIRES	46 750 €	TOTAL PRODUITS PERISCOLAIRES	56 100 €	
2 - COMPETENCE OBLIGATOIRE EXTRASCOLAIRE				
STAGES 14 semaines (base 7 700 € charges et 6 700 € produit / semaine)	108 000 €	Familles STAGES EXTRA 14 semaines	94 000 €	
Agent supplémentaire aout	1 500 €	(Solde négatif moyen de 1000€ par semaine, sur 14 semaines)		
TOTAL CHARGES EXTRASCOLAIRES	109 500 €	TOTAL PRODUITS EXTRASCOLAIRES	94 000 €	
3 - FRAIS DE STRUCTURE				
AMORTISSEMENTS DF	945 €	AMORTISSEMENTS RI	945 €	
SALAIRES CHARGES PERMANENTS	122 000 €	Autres	2 000 €	
INDEMNITES ELUS	21 200 €	Participation communes SIGALE	181 050 €	
FRAIS DE STRUCTURE	33 700 €			
TOTAL CHARGES FRAIS STRUCTURE	177 845 €	TOTAL PRODUITS FRAIS STRUCTURE	183 995 €	
TOTAUX 1 + 2 + 3				
TOTAL CHARGES	334 095 €	TOTAL PRODUITS	334 095 €	
Résultat prévisionnel de l'exercice 2024				0 €
Résultat clôture 2023				38 486 €
⇒ SITUATION AU 31/12/2024 excédentaire de				38 486 €
II) PRESENTATION PAR CHAPITRE sans opérations d'ordre				
CHARGES			PRODUITS	
Fonctionnement				
Charges à caractère général	155 038 €	Excédent fonctionnement reporté	0 €	
Charges de personnel	156 913 €	Atténuation de charges et autres produits de gestion	2 000 €	

Indemnités Elus	21 200 €	Produits de services (familles sur TES)	94 000 €
Amortissements	945 €	Participations communes SIGALE (obligatoires et optionnelles)	237 150 €
Total charges fonctionnement	334 095 €	Total produits fonctionnement	333 150 €
Investissement			
		Excédent investissement reporté	0 €
		Amortissements	945 €
Total charges investissement	0 €	Total produits investissement	945 €
TOTAL CHARGES (F + I)	334 095 €	TOTAL PRODUITS (F + I)	334 095 €
Résultat prévisionnel de l'exercice 2024			0 €
+ Résultat clôture 2023			38 486 €
⇒ SITUATION AU 31/12/2024 excédentaire de			38 486 €

L'ensemble des orientations présentées sont validées par le comité et serviront de base à la préparation du budget primitif 2024. Le Président invite les membres à se prononcer sur la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024 du syndicat.

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur l'ensemble des orientations budgétaires 2024 explicitées par le Président,

AUTORISE le Président à préparer le budget primitif 2024 en ce sens.

DIT avoir débattu des orientations budgétaires pour l'année 2024, conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales,

Rapport n°4 : Décisions prises en application de l'article L 5211-10 du Code des Collectivités Territoriales

Le Président indique au comité qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de ses délégations d'attributions par le Comité.

Rapport n° 5 : Questions diverses

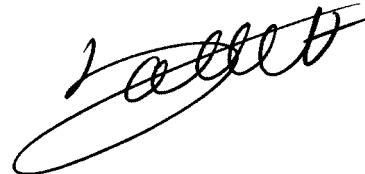
Le prochain comité syndical portant vote du budget primitif 2024 se tiendra le jeudi 11 avril 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Maurice de Satonnay.

Un bureau préparatoire au comité du 11 avril était prévu le mercredi 3 avril 2024, or, dans le cadre du passage de la M14 à la M57, le délai de communication des projets de budget est porté de 5 à 12 jours rendant le bureau du 3 avril sans objet. Compte tenu des disponibilités des élus, aucune autre date n'est retenue pour ce bureau.

Une formation a été proposé le 26 janvier dernier aux intervenants du syndicat, ainsi qu'à quelques agents périscolaires des communes, sur le thème des enfants porteurs de troubles comportementaux. Encadré par le docteur Anne DUMONT, pédo psychiatre, et Esther AMARA, sophrologue, ce temps d'information a été riche, utile et fort apprécié par la cinquantaine de participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président,



Philippe VALLET